

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Synergie des savoirs dans le domaine des soins aigus et des approches familiales 6

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3002.F.14 **Degré d'études :** Bachelor Master
Année académique : 2020-2021 **Année d'études :** 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} **Crédits ECTS :** 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal
Core course Module lié au module principal
Related course Module facultatif ou complémentaire
Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 72h **Temps de travail personnel encadré :** 8h **Temps de travail personnel individuel :** 45h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
 Autres : avoir validé 70 crédits ECTS sur les modules théoriques et 30 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l'intérêt du/de la patient-e et de ses proches.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé et de la prévention en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur des principes éthiques de la profession.
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- C1 : Agir de manière autonome dans son champ professionnel.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteur-trice-s du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches
- D2 : Faire preuve d'un esprit critique dans l'utilisation des outils et procédures qualité.
- E2 : S'appuyer sur des modèles infirmiers et sur des modèles interdisciplinaires pour élaborer des actions de promotion de la santé et de prévention.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive.
- G1 : Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.
- G2 : Promouvoir la qualité des interventions infirmières dans le système socio-sanitaire.
- G2 : Exercer sa profession de manière autonome et responsable.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Acquérir des connaissances scientifiques récentes, fondées sur des données probantes, en lien avec des situations de soins aigus (soins intensifs) et lors de violences familiales.
- Développer les soins infirmiers dispensés aux patients en soins aigus (soins intensifs) et lors de violences familiales.
- Dans le cadre d'une situation emblématique, se situer en tant que professionnel-le-s en prenant appui sur la philosophie selon Benner et la hiérarchie des connaissances selon Fawcett.
- Dans le cadre d'une situation emblématique, découvrir la théorie de la gestion des symptômes et faire le lien entre ses concepts-clés et la situation vécue en lien avec la théorie.
- Acquérir des compétences dans la gestion des situations de soins aigus et de violence.
- Développer sa capacité de réflexion, d'action et de raisonnement clinique en lien avec les situations emblématiques étudiées.
- Promouvoir des soins infirmiers fondés sur des données probantes et de planifier leur implémentation dans la pratique des soins, notamment par le biais de démarches qualité.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus****Science infirmière :**

- Philosophie de Benner
- Théorie de la gestion des symptômes

Méthodes, Démarches et Outils :

- Approfondissement de l'EBN et liens avec la démarche Qualité
- Démarche de changement de pratiques PARIHS et Ottawa
- Nomenclature infirmière : NIC, NOC
- Calcul Professionnel et Administration de Médicament (CPAM) : spécificités liées aux situations de soins aigus

Sciences humaines :

- Violence conjugale et familiale
- Maltraitance infantile
- Santé au travail : facteurs humains

Habilités cliniques :

- Soins aux patients intubés
- Aspirations trachéales
- Status du thorax et des poumons niveau expert : en situation aigue
- Mobilisation du patient aux soins intensifs : traumatisme et états de choc

Sciences de la Santé :

- Les différents états de chocs et instabilité hémodynamique
- Arythmies
- Ventilation invasive et non invasive
- Traumatisme cranio-cérébral
- Gazométrie
- Nutrition au patient sédaté

Ces différents contenus seront mobilisés dans deux situations emblématiques :

- Situation d'une personne adulte, hospitalisée en soins intensifs pour un traumatisme crânio-cérébral sévère
- Situation d'une femme adulte et de ses enfants pris en soins pour violence familiale : soins extra-hospitaliers et santé scolaire

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, séminaires en lien avec les situations emblématiques, ateliers pratiques, pratiques simulées, analyse de situation, lectures d'articles déposés sur Moodle HES-SO, calcul et exercices pratiques, mise en situation. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, pratiques simulées, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentsiels).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur trois stations d'ECOS (Examens Cliniques Objectifs Structurés) en individuel. Ils auront lieu en semaine 28.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E attribuée sur la base du calcul d'une note moyenne des 3 stations, chacune des stations devant être validée. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Le calcul de la note est obtenu à l'aide du barème fédéral Suisse

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX au module Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen oral individuel qui concerne un champ réduit des contenus enseignés dans le module et ayant lieu en semaine 37.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le responsable local de filière.

L'évaluation du module repose sur trois stations d'ECOS (Examens Cliniques Objectifs Structurés), en individuel. La date sera précisée par le-la responsable du module le plus rapidement possible.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Selon l'article 20, alinéa 7 du Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO du 5 septembre 2017, sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

7. Bibliographie principale

- Benner, P. (1982). From novice to expert. [Research Support, U.S. Gov't, P.H.S.]. *American Journal of Nursing*, 82 (3), 402-407.
- Berger, M. (2004). *L'échec de la protection de l'enfance*. Paris : Dunod
- Bulechek, G.M., Butcher, H.K. & McCloskey Dochterman, J. (2010). *Classification des Interventions de soins infirmiers*. Paris : Masson
- Collège National des Enseignants de Réanimation Médicale. (2012). *Réanimation et urgences* (4^{ème} éd.) Paris : Masson.
- Degos, V., Lescot, T., Abdenour, L., Boch, A. L. & Puybasset L. (2007). *Surveillance et réanimation des traumatisés crâniens graves*. *EMC Anesthésie-Réanimation*, 36-910.B-10, 1-20.
- Harvey, G., & Kitson, A. (2015). *Implementing Evidence-Based Practice in Healthcare: A facilitation guide*. New York: Routledge.
- Jarvis, C. (2015). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Montréal : Beauchemin Chenelière Education Inc.
- Lanzenbatt, A. & Freemann, R. (2006). Recognizing and reporting child physical abuse: a survey of primary healthcare professionals. *Journal of advanced nursing*, 56 (3), 227-236.
- Logan, J. & Graham, ID. (1998). Toward a comprehensive interdisciplinary model of health care research use. *Science Communication* 20, 227-246. doi :10.1177/1075547098020002004
- Viens Python, N. & Hofner M.-C. (2009). La violence à l'égard des femmes: un problème qui concerne le praticien? *Revue Médicale Suisse*, 543.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Wendy Pacini

Enseignant-e-s : Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 30 janvier 2021

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers